

Plan de prévention des risques

"inondations du Rhône, crues torrentielles,
ruissellement et mouvements de terrains"

Commune de Brégnyer-Cordon
Partie Sud

Plan de zonage

Prescrit le 9 janvier 2020

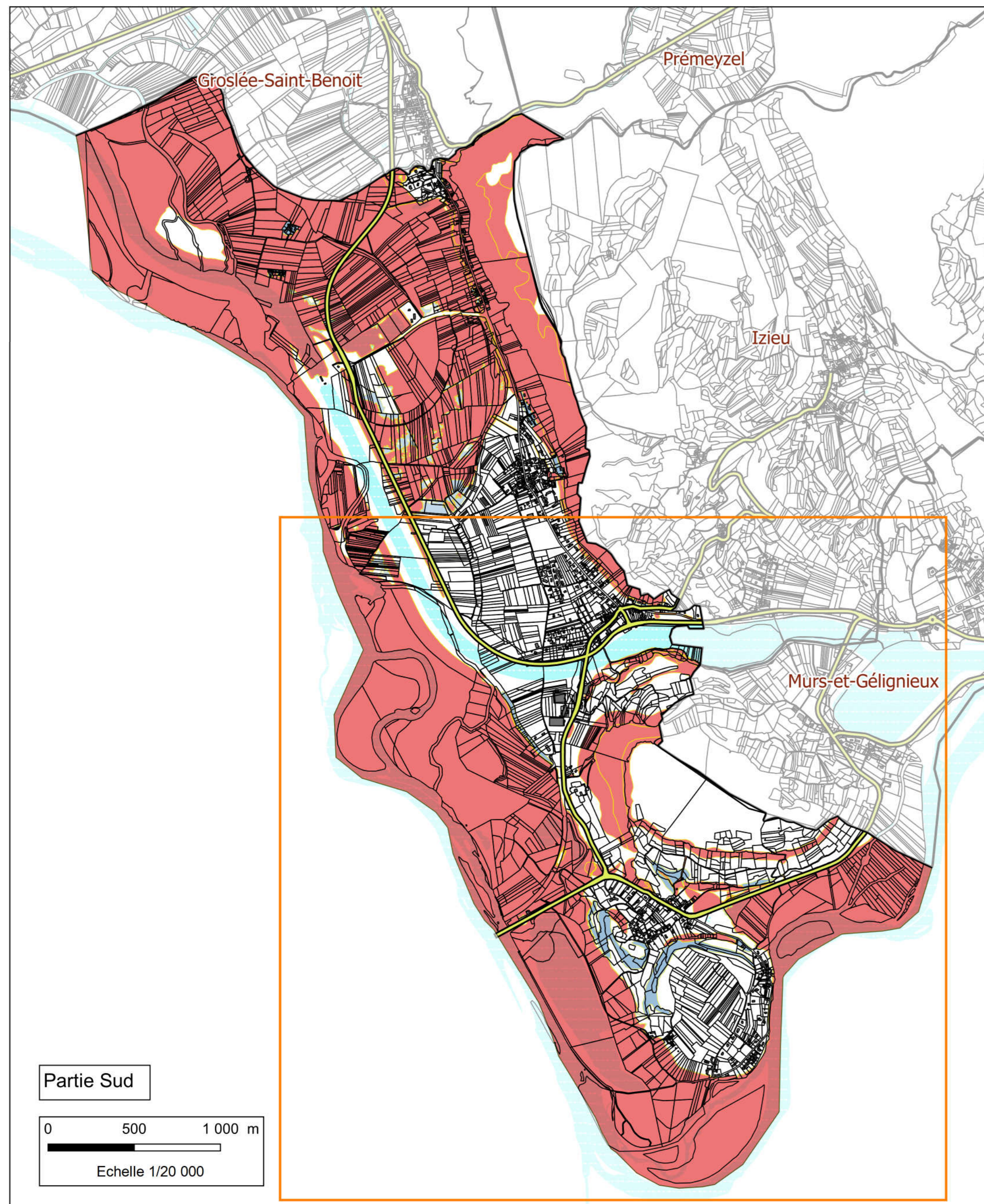
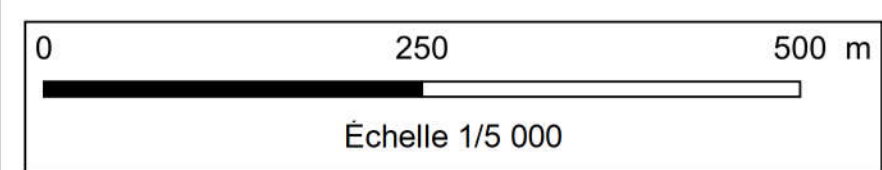
Mis à l'enquête publique
du 2 janvier 2024
au 2 février 2024

Approuvé le 28 mai 2024

Vu pour rester annexé à notre arrêté de ce jour,
Bourg-en-Bresse, le 28 mai 2024
pour la préfète, la sous-préfète, secrétaire
générale
Signé
Virginie GUERIN-ROBINET

Direction Départementale des Territoires de l'Ain

Réalisation : DDT31 - BUR - PR - le 10 novembre 2023
Sources : DDT31 - RTM
Fond cartographique : © IGN - BD Cartho - BD Topo - DGI 2023 - Georef®



Légende

Zonage réglementaire

- Rg - Zone rouge glissement de terrain (inconstructible)
- Ri - Zone rouge inondation (inconstructible)
- Rp - Zone rouge chutes de pierres (inconstructible)
- Rt - Zone rouge crue torrentielle (inconstructible)
- Rv - Zone rouge ruissellement (inconstructible)
- Bg - Zone bleue glissement de terrain (constructible sous condition)
- Bi - Zone bleue inondation (constructible sous condition)
- Bi2 - Zone bleue inondation exceptionnelle du Rhône (constructible sous condition)
- Bp - Zone bleue chutes de pierres (constructible sous condition)
- Bt - Zone bleue crue torrentielle (constructible sous condition)
- Bv - Zone bleue ruissellement (constructible sous condition)
- Cote de référence (mNGF)

Cadastre

- Limite de parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger
- Limite communale

Réseau routier

- Surface en eau - cours d'eau
- Départementale

